

**TRADUCTION LIBRE DU RÉSUMÉ DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT MODIFIÉ
"FORM F-1" DE COLLECTIS DÉPOSÉ LE 24 MARS 2015 AUPRÈS DE LA SECURITIES
AND EXCHANGE COMMISSION (SEC)**

Le présent résumé fournit un aperçu d'informations sélectionnées contenues dans le présent prospectus. Il ne contient pas toutes les informations dont vous devriez prendre en compte avant d'investir dans nos ADS. Il convient de lire attentivement le présent prospectus et la déclaration d'enregistrement dont il fait partie dans sa totalité avant d'investir dans nos ADS, et notamment les informations traitées aux points « Facteurs de Risques », « Rapport de gestion et analyse de la situation financière et du résultat d'exploitation », ainsi que nos états financiers et notes associées qui apparaissent plus loin dans le présent prospectus. Tel qu'utilisés dans le présent prospectus, les termes « nous », « nos », « Collectis » ou « la Société » se réfèrent à Collectis S.A. et ses filiales, dans leur ensemble, sauf interprétation contraire imposée par le contexte.

Aperçu

Nous sommes une entreprise pionnière dans l'ingénierie du génome et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer les meilleurs produits dans leur catégorie, dans le domaine émergent de l'immuno-oncologie. Nos produits candidats, fondés sur des cellules T aux gènes sélectivement modifiés, et qui expriment des récepteurs antigéniques chimériques, ou CARs, visent à exploiter la puissance du système immunitaire pour cibler et éradiquer les cancers. Nous pensons que l'immunothérapie fondée sur les CARs est l'un des domaines les plus prometteurs de la recherche sur le cancer, et qu'elle représente un nouveau paradigme pour le traitement du cancer. Nous concevons la prochaine génération d'immunothérapies par cellules CAR T avec des gènes modifiés de façon ciblée. Nos technologies de ciblage génique nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques, ce qui signifie qu'elles proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous pensons que la production allogénique de cellules CAR T nous permettra de développer des produits rentables « sur étagère » pouvant être stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise en matière de modification ciblée des gènes nous permet également de développer des produits candidats qui présentent des attributs supplémentaires en matière d'innocuité et d'efficacité, y compris des éléments de contrôle conçus pour empêcher les cellules CAR T d'attaquer les tissus sains, pour leur permettre de tolérer des traitements de référence en oncologie, et de les équiper pour résister aux mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire. Outre notre activité en matière d'immuno-oncologie, nous explorons également l'utilisation de nos technologies de modification ciblée des gènes dans d'autres applications thérapeutiques, et cherchons, par ailleurs, à développer des produits alimentaires plus sains pour une population en croissance.

Le cancer est la deuxième cause de décès aux États-Unis ; il est la cause d'un décès sur quatre. L'immuno-oncologie vise à exploiter la puissance du système immunitaire dans l'organisme pour cibler et détruire le cancer. Un élément-clé de cette démarche est un type particulier de cellules blanches du sang, appelées cellules T, qui joue un rôle important dans l'identification et la destruction des cellules cancéreuses. Malheureusement, les cellules cancéreuses développent souvent des mécanismes pour échapper au système immunitaire. Les CARs, récepteurs modifiés qui peuvent être exprimés sur la surface de la cellule T, lui confèrent un mécanisme de ciblage spécifique, ce qui augmente sa capacité à rechercher, identifier, interagir avec et détruire les cellules tumorales portant un antigène sélectionné. Les travaux de recherche et développement sur les immunothérapies par cellules CAR T se concentrent actuellement sur deux approches : les thérapies autologues et les thérapies allogéniques. Les immunothérapies par cellules CAR T autologues modifient les propres lymphocytes T d'un patient pour cibler des antigènes spécifiques qui sont situés sur les cellules cancéreuses. Ce type de traitement nécessite un produit d'immunothérapie personnalisé pour chaque patient. Il est actuellement testé dans des essais cliniques par plusieurs sociétés de biotechnologie et pharmaceutiques. En revanche, une immunothérapie par cellules CAR T allogéniques est une

approche selon laquelle on administre au patient atteint de cancer un produit d'immunothérapie disponible « sur étagère », produit en masse à partir de cellules T issues d'un donneur sain. Notre priorité initiale consiste à développer des traitements allogéniques, et nous pensons être leader sur cette approche.

La modification génique ciblée est un procédé d'ingénierie des génomes selon lequel l'ADN est inséré, effacé, réparé ou remplacé à un emplacement précis dans le génome. Le défi le plus fondamental de la modification génique est la nécessité de cibler spécifiquement et efficacement une séquence d'ADN précise dans un gène. Nos propres technologies de modification génique fondées sur des nucléases, combinées avec 15 ans d'expérience en ingénierie des génomes, nous permettent de modifier n'importe quel gène avec une insertion, une délétion, une réparation et un remplacement très précis des séquences d'ADN. Nos nucléases, comprenant une catégorie particulière de protéines dérivées d'effecteurs semblables aux activateurs de transcription, agissent comme des « ciseaux à ADN », pour modifier des gènes sur des sites cibles spécifiques et nous permettent de façonner des cellules CAR T allogéniques. Notre technologie brevetée d'électroporation, PulseAgile, nous permet d'introduire efficacement nos nucléases dans des cellules humaines tout en préservant la viabilité cellulaire, ce qui la rend particulièrement adaptée pour un processus de fabrication à grande échelle. Nous pensons que ces technologies permettront à nos produits d'être fabriqués, stockés, distribués largement et « sur étagère » pour être administrés aux patients

Nous développons actuellement des produits en propre et par le biais d'alliances stratégiques récemment conclues avec Pfizer Inc, ou Pfizer, et les Laboratoires Servier SAS, ou Servier. Outre nos trois programmes précliniques propres, nous poursuivons conjointement six programmes précliniques avec Pfizer et Servier, et nous pourrions poursuivre jusqu'à 24 cibles supplémentaires, dont 9 seraient détenus en totalité par nous. Notre objectif est de déposer une demande d'autorisation d'essai clinique (*Investigational New Drug* aux États-Unis ou tout autre équivalent étranger) par an. Notre produit candidat phare, UCART 19, est fondé sur des cellules T modifiées qui ciblent l'antigène CD19, situé sur les cellules cancéreuses dans la leucémie lymphoblastique aiguë, ou « ALL » et la leucémie lymphoïde chronique, ou « CLL ». En 2015, nous devrions déposer une demande d'autorisation d'étude clinique, au Royaume-Uni (*Clinical Trial Authorization* ou CTA) pour UCART19, et, aux termes du contrat de collaboration, Servier a une option pour acheter les droits exclusifs de développement ultérieur et de commercialisation d'UCART19. Nos alliances stratégiques prévoient d'éventuels paiements à Cellectis pouvant atteindre 3,9 milliards de dollars en fonction de l'atteinte d'étapes clés, ainsi que des redevances sur les futures ventes. Nous pensons que nos alliances avec Pfizer et Servier valident notre plate-forme technologique, notre expertise dans le domaine des cellules CAR T et la force de notre portefeuille de propriété intellectuelle.

Nous avons l'ambition d'exploiter le potentiel de la modification génique pour proposer des produits révolutionnaires qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits, ainsi que pour fournir des aliments plus sains à une population croissante dans le monde entier. Notre objectif initial consiste à utiliser notre position de leader dans l'ingénierie ciblée des génomes afin de développer et de commercialiser les meilleures cellules CAR T allogéniques dans leur catégorie, dans le domaine de l'immuno-oncologie.

Immunothérapie

La promesse de l'immuno-oncologie repose sur la capacité à entraîner le système immunitaire à reconnaître et détruire les cellules tumorales qui, sinon, échappent à la surveillance immunitaire. De récentes avancées en immuno-oncologie ont montré que l'exploitation de la capacité du système immunitaire à combattre des cellules tumorales pouvait potentiellement guérir certains cancers. Par exemple :

- dans une étude récente de l'École de Médecine Perelman à l'Université de Pennsylvanie, 27 patients sur 30 (soit 90 %), enfants et adultes atteints d'une leucémie lymphoblastique aiguë, qui ont fait plusieurs rechutes ou qui n'ont pas répondu aux traitements de référence, ont connu une rémission

après avoir reçu une immunothérapie par CAR, et 78 % de ces patients étaient en vie 6 mois après le traitement ;

- en février 2014, un essai clinique mené au Memorial Sloan Kettering Cancer Center et au National Cancer Institute a conclu que 14 patients sur 16, à un stade avancé de lymphome à grandes cellules B, ayant reçu une immunothérapie par CAR, ont fait l'objet d'une réponse complète.

En se fondant sur ces avancées, l'immuno-oncologie est devenue une nouvelle frontière pour les traitements, et nous pensons qu'elle constitue l'un des domaines de développement les plus prometteurs en oncologie.

Nos plateformes et portefeuilles de technologies propriétaires

TALEN – Technologie propriétaire de modification génique ciblée

La structure de nucléase phare que nous utilisons pour la modification génique ciblée est fondée sur une catégorie de protéines tirées d'effecteurs de type activateur de transcription, ou « TALE ». Les produits TALEN sont conçus en fusionnant le domaine de coupure de l'ADN d'une nucléase aux domaines des TALE, qui peuvent être façonnés sur mesure pour reconnaître spécifiquement une séquence d'ADN unique. Ces protéines de fusion servent de « ciseaux à ADN » faciles à cibler pour les applications d'ingénierie des génomes et nous permettent de réaliser des modifications génomiques ciblées comme l'insertion, la délétion, la réparation et le remplacement de séquences dans les cellules vivantes.

Nous pensons que les avantages clefs de la technologie TALEN sont :

- *La précision.* Il est possible de concevoir un TALEN qui coupera spécifiquement l'ADN dans n'importe quelle région sélectionnée au sein de n'importe quel gène choisi, pour obtenir le résultat génétique souhaité sur n'importe quel gène de n'importe quelle espèce vivante.
- *La spécificité et la sélectivité.* Les TALEN peuvent être conçus pour limiter leur clivage d'ADN à la seule séquence souhaitée et pour éviter de couper ailleurs dans le génome. Ce paramètre est essentiel, en particulier pour des applications thérapeutiques, car des modifications génomiques indésirables pourraient potentiellement provoquer des effets dommageables pour le patient. En outre, la modification génique ciblée nécessite uniquement une présence transitoire de TALEN, préservant ainsi l'intégrité et la fonctionnalité du génome des cellules T.
- *L'efficacité.* Un grand pourcentage de cellules T traitées par TALEN porte la modification génomique souhaitée. Par exemple, plus de 75 % des cellules traitées par TALEN pour inactiver un gène portent la modification génomique souhaitée. Nous pensons que la très grande efficacité de TALEN sera importante pour la rentabilité d'un processus de fabrication impliquant la génération de cellules T génétiquement modifiées.

PulseAgile – Technologie d'électroporation

Afin de procéder à des modifications géniques ciblées, nous utilisons notre propre technologie d'électroporation, PulseAgile, pour introduire des nucléases à l'intérieur de cellules T où elles peuvent accéder à l'ADN de la cellule. L'électroporation permet aux molécules d'ARN messager, ou « ARNm », codant la nucléase, d'entrer dans la cellule, où elles sont traduites en protéine nucléase qui peut couper dans l'ADN cellulaire. Les molécules d'ARNm sont rapidement dégradées par la cellule, ce qui signifie que la nucléase est exprimée uniquement pendant un court laps de temps.

L'électroporation PulseAgile utilise une forme unique d'onde de champ électrique qui, en combinaison avec une solution tampon propriétaire, permet aux molécules, comme les nucléases, d'entrer efficacement dans la cellule tout en maintenant un pourcentage élevé de cellules viables. La technologie PulseAgile est particulièrement efficace du fait de la forme du champ électrique qui inclut des pics à haute tension qui sont optimisés pour créer des ouvertures transitoires dans la membrane cellulaire, suivis d'impulsions à tension plus basses qui aident l'ARNm à migrer vers l'intérieur des cellules. En outre, PulseAgile est optimisée pour préserver une viabilité cellulaire élevée et est donc adaptée à une fabrication à grande échelle. Par exemple, les cellules T qui subissent une électroporation d'ARNm codant des TALEN conservent une viabilité cellulaire d'approximativement 90 %.

Notre portefeuille en immuno-oncologie

Nos principaux produits candidats en immuno-oncologie, que nous appelons « UCARTs », sont tous des cellules CAR T allogéniques modifiées afin d'être utilisées pour le traitement de n'importe quel patient souffrant d'un type particulier de cancer. Chaque produit candidat UCART cible un antigène tumoral sélectionné et porte des attributs spécifiquement façonnés, comme la compatibilité avec des traitements spécifiques que les patients souffrant de cancer peuvent recevoir. UCART est la première ligne de produits thérapeutiques que nous développons avec notre plateforme de modification génique ciblée pour répondre à des besoins médicaux non satisfaits dans le domaine de l'oncologie. Tous nos produits candidats sont actuellement en phase de découverte ou en phase de preuve de concept préclinique. En cas de succès des essais cliniques, un produit candidat peut atteindre le marché 5 ans après le début de la Phase I. Le tableau suivant met en lumière certains de ces produits candidats qui devraient faire l'objet d'une demande d'essai clinique ou entrer en phase précliniques en 2015 :

Nom du produit	Indication ciblée	Découverte	Conception des CAR T	Essais in vitro	Sur animaux	Dépôt CTA/IND	Alliance
UCART19	Leucémie lymphoblastique aiguë (ALL) Leucémie lymphoïde chronique (CLL)	✓	✓	✓	✓	2015	Servier
UCART123	Leucémie myéloïde aigue (AML)	✓	✓	✓	✓		Détenu à 100%
UCART38	Myélome multiple (MM)	✓	✓		Q4 2015		Détenu à 100%
UCARTCS1	Myélome multiple (MM)	✓			Q4 2015		Détenu à 100%

Cellectis Plant Sciences

Notre filiale américaine, Cellectis Plant Sciences, ou CPS, a été fondée en 2010 et met actuellement l'accent sur le développement et la commercialisation de produits végétaux. Alors que la population mondiale continue d'augmenter, le marché alimentaire mondial suit la même tendance. En exploitant notre plateforme d'ingénierie dédiée aux plantes et le potentiel transformant de la modification génique ciblée, nous visons à créer des produits alimentaires présentant des avantages pour la santé du consommateur, pour l'adaptation aux changements climatiques ou portant des améliorations nutritionnelles qui répondent aux besoins d'une population croissante. Nous pensons avoir l'opportunité unique de développer des produits à un coût bien inférieur à celui des plantes transgéniques actuellement développées et dans des délais plus courts.

Nos forces

Nous pensons que notre position de leader dans le domaine de la modification génique ciblée est fondée sur les atouts concurrentiels suivants :

- ***Une technologie propriétaire de modification génique ciblée offrant une précision et une efficacité élevées.*** Associés à 15 ans d'expérience dans le domaine de l'ingénierie des génomes, nos outils phares, TALEN et PulseAgile, nous permettent de modifier ou d'inactiver efficacement n'importe quel gène cible de manière très efficace, spécifique et précise.
- ***Une nouvelle approche des CAR T : Des traitements par cellules CAR T allogéniques, « sur étagère », et portant des modifications géniques ciblées.*** Nous concevons nos produits candidats pour leur conférer des attributs cliniques souhaités. À travers la modification et l'ingénierie des génomes des cellules T, nous avons pu développer des cellules CAR T intelligentes qui peuvent posséder les propriétés suivantes :
 - o *Allogéniques et non-alloréactifs avec un gène suicide.* Nous pensons être capables d'inhiber le mécanisme qui provoque l'attaque, par les cellules T dérivées de donneur, des tissus sains d'un patient receveur, tout en préservant leur capacité à attaquer les cellules tumorales. Nous modifions également des produits candidats fondés sur des cellules T pour inclure un gène suicide qui nous permet de provoquer leur élimination en administrant un médicament au patient.
 - o *Compatibilité avec les traitements oncologiques simultanés.* Nous concevons nos produits candidats fondés sur des cellules T pour qu'ils soient compatibles avec les traitements de référence en oncologie, y compris les stéroïdes et des médicaments comme l'alemtuzumab, la fludarabine et la clofarabine, qui, sans cette ingénierie, altèrent ou détruisent les fonctions des cellules T ou agissent comme des agents lympho-déplétant ciblant les cellules cancéreuses du patient et affaiblissant le système immunitaire.
 - o *Capacité à contourner les régulateurs de contrôles immunologiques.* Nos produits candidats fondés sur des cellules CAR T sont conçus pour contourner certains éléments du système immunitaire qui limitent son activité, autrement connus sous le nom de régulateurs de checkpoints immunologiques. Les régulateurs de checkpoints immunologiques peuvent protéger la tumeur du système immunitaire et restreindre de façon excessive – ou réguler négativement – la réponse immunitaire.
 - o *Nouvelle architecture CAR multi-chaîne.* Nous développons actuellement une nouvelle architecture de CAR qui ajoute de multiples domaines fonctionnels extracellulaires ou intracellulaires. Cette approche multi-chaîne est destinée à créer des CARs ayant une activité et une spécificité améliorées et donc une gamme d'applications étendue.
 - o *Production commercialement extensible selon un processus de fabrication compatible avec les normes cGMP.* Nous développons actuellement un processus de fabrication très rentable et robuste. Nos produits candidats sont conçus pour être congelés, « **sur étagère** », et destinés à faire l'objet d'une production commercialement extensible selon de bonnes pratiques de fabrication, qui sont compatibles avec les réglementations de la *Food and Drug Administration* américaine, ou « FDA », ou avec des normes comparables dans d'autres juridictions.
- ***Validation à travers des alliances stratégiques avec Pfizer et Servier en oncologie.*** Nous avons conclu une alliance avec Servier pour le développement de UCART19, notre produit candidat phare, et d'autres candidats produits visant cinq cibles moléculaires concernant les

tumeurs solides. Nous pouvons recevoir des paiements de Servier pouvant atteindre 820,8 millions d'euros (993,3 millions de dollars), conformément aux dispositions de cette alliance stratégique, incluant un paiement initial de 7,55 millions d'euros (9,1 millions de dollars) et jusqu'à 813,3 millions d'euros (984,2 millions de dollars) au titre de potentiels exercices d'options, paiements de jalons cliniques et commerciaux. Notre alliance avec Pfizer vise à développer d'autres immunothérapies par cellules CAR T dans le domaine de l'oncologie. Conformément aux dispositions de cette alliance stratégique, nous pouvons recevoir des paiements de Pfizer pouvant atteindre 2,9 milliards de dollars, incluant un paiement initial de 80,0 millions de dollars et jusqu'à 2,8 milliards de dollars au titre de paiements potentiels de jalons cliniques et commerciaux. Dans le cadre de cette collaboration, Pfizer a également acheté 10 % de nos actions ordinaires pour 25,8 millions d'euros (31,2 millions de dollars). Nous pensons que ces deux opérations stratégiques nous confèrent un bon positionnement concurrentiel dans le domaine prometteur de l'immuno-oncologie et ajoutent des ressources financières et cliniques supplémentaires à nos programmes.

· ***Vaste portefeuille de brevets.*** Nous possédons 87 familles de brevets (qui comprennent environ 51 brevets délivrés et 155 demandes de brevets supplémentaires), et avons des licences sur 29 familles de brevets supplémentaires. Notre portefeuille de propriété intellectuelle protège de façon significative nos produits candidats et les plateformes technologiques dont nous sommes propriétaires.

Notre stratégie

Notre stratégie consiste à exploiter le potentiel transformant de nos technologies de modification génique ciblée et de notre expertise, par le biais de deux plateformes de produits : notre plateforme d'ingénierie cellulaire conçue pour délivrer des produits thérapeutiques et notre plate-forme d'ingénierie de plantes conçue pour fournir des aliments plus sains à une population croissante.

Les éléments clés de notre stratégie consistent à :

- *Faire entrer en essais cliniques le développement de notre produit candidat d'immunothérapie allogénique, UCART19.* En 2015, nous prévoyons de déposer une demande d'autorisation d'essai clinique au Royaume-Uni (Clinical Trial Authorization ou CTA, qui est l'équivalent au Royaume Uni d'une Investigational New Drug aux États-Unis, afin de démarrer un essai ouvert de Phase I monogroupe à doses multiples ascendantes pour UCART 19 avec des patients atteints de CLL ou ALL. Nous envisageons de présenter des données préliminaires en 2016.
- *Faire entrer en essais cliniques le développement d'autres produits candidats UCART.* Nous avons un portefeuille important de produits candidats prometteurs en immunothérapie à différents stades de développement, que nous prévoyons de développer et de faire entrer en essais cliniques. Sur la base des résultats précliniques obtenus jusqu'à présent, nous nous attendons à ce que plusieurs de nos produits candidats fassent l'objet d'essais cliniques au cours des années à venir.
- *Tirer parti de nos alliances existantes et potentielles futures pour faire avancer notre recherche et commercialiser nos produits.* Nos alliances stratégiques avec Pfizer et Servier pour le développement d'applications de cellules CAR T en oncologie nous apportent un financement pour les travaux de recherche et développement, et peuvent apporter des paiements à la complétion de jalons et des redevances sur les ventes. Nous pouvons instaurer des alliances stratégiques supplémentaires pour faciliter notre développement et la commercialisation d'autres produits d'immunothérapie par cellules CAR T.
- *Étendre notre portefeuille de produits à d'autres indications thérapeutiques aux besoins médicaux non satisfaits.* Nous entendons continuer d'utiliser nos technologies de modification génique ciblée dans des applications thérapeutiques au-delà de l'immuno-oncologie, telles que le traitement de maladies infectieuses chroniques, de maladies auto-immunes et de maladies allergiques.
- *Développer des produits végétaux pour le marché de plusieurs milliards de dollars des biotechnologies agricoles en utilisant notre plate-forme de modification génique ciblée.* Nous appliquons nos technologies de modification génique ciblée pour créer des produits alimentaires offrant des avantages pour la santé du consommateur, une capacité d'adaptation aux changements climatiques ou des améliorations nutritionnelles qui répondent aux besoins d'une population croissante. En sélectionnant et en inactivant les gènes cibles dans certaines cultures agricoles, nous pensons être en mesure de produire des variantes uniques avec des avantages pour le consommateur. Par exemple, nous développons une pomme de terre qui pourrait être stockée de manière sûre dans des conditions froides, de nouvelles variétés de soja avec une qualité d'huile et une teneur en protéine améliorés, et un blé à teneur réduite en gluten. Nous avons également l'intention d'intégrer des cultures supplémentaires dans notre portefeuille de produits, tels que le colza, le maïs et le riz.

Développements récents

Renforcement de la présence de la Société aux Etats-Unis d'Amérique

Dans le cadre du renforcement de la présence de la Société aux Etats-Unis d'Amérique, la Société a conclu le 21 janvier 2015 un contrat de bail pour des locaux ayant vocation à accueillir le centre administratif et de recherche de la Société qui sera basé à New York. Dans le cadre de l'ouverture de notre siège américain, nous avons nommé Simon Harnest Vice-Président Finance et Relations Investisseurs. Dans ce cadre, nous anticipons d'attribuer à ce dernier environ 100.000 options de souscription ou d'achat d'actions à un prix d'exercice égal au prix des ADS offertes en vertu de ce prospectus. Dans le cadre du développement de nos activités aux Etats-Unis d'Amérique, nous anticipons de développer la présence de notre management ainsi que nos effectifs salariés au sein de ce centre, ce qui pourrait inclure le recrutement d'un responsable des affaires médicales (*Chief Medical Officer*). Nous anticipons que les conditions de recrutement d'un responsable des affaires médicales comprendraient l'attribution d'un nombre maximum de 100.000 options de souscription ou d'achat d'actions à un prix d'exercice qui serait égal au prix des ADS offertes en vertu de ce prospectus. Cette attribution future d'options, ainsi que l'attribution envisagée au profit de Monsieur Harnest, est discutée dans le paragraphe "Attributions futures d'instruments d'intéressement" ci-dessous.

Projet d'acquisition de la participation minoritaire dans Collectis Bioresearch

Nous négocions à l'heure actuelle avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) l'acquisition de la participation minoritaire que la CDC détient dans le capital de Collectis Bioresearch. Cette acquisition facilitera l'arrêt de nos activités "outils et services" en nous conférant la propriété pleine et entière du portefeuille de propriété intellectuelle et des contrats historiques attachés à Collectis Bioresearch. Nous anticipons que notre accord avec la CDC impliquera soit un paiement en espèces à la CDC d'un montant maximum de 3,5 millions d'euros, correspondant au montant apporté par la CDC à Collectis Bioresearch en décembre 2013, soit l'émission au profit de la CDC d'actions ordinaires de Collectis d'une valeur réelle de 3,5 millions d'euros en rémunération de l'apport au profit de Collectis de la totalité des actions de Collectis Bioresearch détenues à ce jour par la CDC.

Attributions futures d'instruments d'intéressement

Notre conseil d'administration a approuvé le principe d'attribuer à la date de ce prospectus ou ultérieurement les instruments d'intéressement suivants :

- des options de souscription ou d'achat d'actions au profit de certains dirigeants et salariés à déterminer par le conseil d'administration, dont l'exercice donnerait droit à 2.000.000 d'actions ordinaires à un prix d'exercice égal au prix des ADS offertes en vertu de ce prospectus ;
- des bons de souscription d'actions au profit de certains administrateurs non-exécutifs et d'un ou plusieurs consultants à déterminer par le conseil d'administration, dont l'exercice donnerait droit à 250.000 actions ordinaires à un prix d'exercice égal au prix des ADS offertes en vertu de ce prospectus ; et
- 460,400 actions gratuites au profit de certains dirigeants et salariés à déterminer par le conseil d'administration, étant précisé que ces attributions deviendraient effectives à la date de la présente offre ou ultérieurement.

Nous devons payer en relation avec ces attributions futures certaines charges sociales calculées comme suit (i) 7,5% du prix d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux résidents fiscaux français et (ii) 30% (sous réserve de l'adoption d'un projet de loi dont l'objet vise notamment à réduire ce taux à 20%) de la valeur réelle des actions attribuées aux résidents fiscaux français. En prenant pour hypothèse un prix d'offre égal à 41,41 dollars par ADS (soit l'équivalent en dollar du cours de clôture de nos actions ordinaires sur le marché Alternext d'Euronext à Paris le 23

mars 2015) et dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options de souscription ou d'achat d'actions et ces actions gratuites seraient attribuées à la date de ce prospectus, nous estimons que les charges sociales afférentes à ces attributions seraient égales à 11,2 millions de dollars environ. Le paiement de ces charges devrait intervenir dans le mois suivant celui au cours duquel ces valeurs mobilières ou ces droits seront attribués (sous réserve, en ce qui concerne les actions gratuites, de l'adoption d'un projet de loi dont l'objet vise notamment à repousser lesdits paiements au mois calendaire suivant l'acquisition des actions gratuites, laquelle ne pourrait intervenir avant le premier anniversaire de la date d'attribution considérée).

Risques associés à notre activité

- Nous avons un historique opérationnel limité, ce qui rend difficile une évaluation de notre activité actuelle et des perspectives futures et qui peut augmenter le niveau de risque de votre investissement.
- Nos programmes de développement des produits candidats thérapeutiques sont toujours en phase de découverte ou en phase de preuve de concept préclinique et peuvent échouer.
- Nous pourrions avoir besoin de lever des fonds supplémentaires même si la présente offre aboutit. Un tel financement pourrait ne pas être disponible dans un délai acceptable, voire pas du tout. Le défaut d'obtention d'un tel financement pourrait nous obliger à retarder, limiter ou mettre fin à nos efforts de développement de produits ou à d'autres opérations.
- Nous pouvons accuser d'importants retards dans nos essais cliniques ou nous pouvons échouer à démontrer l'innocuité et l'efficacité auprès des autorités réglementaires compétentes.
- Nos produits candidats sont fondés sur une technologie nouvelle, ce qui rend difficile la prédiction du délai et du coût du développement du produit candidat et de l'obtention de l'approbation réglementaire. Actuellement, aucun produit de thérapie génique n'a été approuvé aux États-Unis et seulement un produit de ce type a été approuvé en Europe.
- Nos produits candidats peuvent échouer lors d'études d'innocuité dans les essais cliniques ou peuvent provoquer des effets secondaires indésirables qui pourraient retarder ou empêcher leur approbation réglementaire, limiter le profil commercial d'une indication dans laquelle ils seraient approuvés, ou avoir un impact négatif important après l'autorisation de mise sur le marché, le cas échéant.
- Nous devons nous appuyer sur des tiers pour réaliser certains aspects ou la totalité des opérations de fabrication de produit, de développement de protocole, de recherche et développement préclinique, de test clinique et de distribution, et ces tiers peuvent ne pas obtenir de résultats satisfaisants.
- Notre compétitivité peut décliner si nous ne protégeons pas convenablement nos droits de propriété intellectuelle.
- Nous faisons face à une forte concurrence de la part d'autres entreprises de biotechnologie et pharmaceutiques, et notre résultat d'exploitation sera affecté si nous échouons à rivaliser efficacement.
- Le succès de la commercialisation de nos produits végétaux dépend de notre capacité à produire des plantes et semences de grande qualité, de manière rentable à une grande échelle, et à prévoir avec précision la demande pour nos produits végétaux, et nous pouvons être dans l'incapacité de le faire.

- L'approbation réglementaire pour nos produits végétaux peut s'avérer coûteuse ou prendre plus longtemps que prévu.
- Le succès de la commercialisation de nos produits végétaux peut se heurter à la perception par le public des produits génétiquement modifiés et des problèmes éthiques, juridiques, environnementaux et sociaux.
- Nous prévoyons d'adopter le statut de « société d'investissement étrangère passive (*« passive foreign investment company »*) au regard de l'impôt fédéral américain sur le revenu, ce qui pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs américains.

Informations sur la société

Nous avons été constitués sous la forme d'une société anonyme, ou S.A., le 4 janvier 2000. Nous sommes immatriculés au registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro 428 859 052. Notre siège social est situé 8, rue de la Croix Jarry, 75013 Paris, et notre numéro de téléphone est le 01 81 69 16 00. Nous avons élu domicile chez Puglisi & Associates pour les besoins de la signification des actes de procédures (*service of process*) aux États-Unis. Nous disposons également d'un site web : www.collectis.com. La référence à notre site web est une référence textuelle inactive uniquement, et les informations qu'il contient ou auxquelles il serait possible d'accéder par son biais ne font pas partie du présent prospectus.

Nous sommes propriétaires de plusieurs marques et demandes d'enregistrement de marques ainsi que de marques non-enregistrées et de marques de services, dont « Collectis® », « TALEN™ », « PulseAgile™ » et notre logo d'entreprise. Tous les autres noms commerciaux, marques commerciales et marques de services d'autres sociétés qui apparaissent dans le présent prospectus appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Il est possible que dans le présent prospectus, les marques commerciales et noms commerciaux apparaissent sans les symboles ® ou ™, dans un but de commodité, mais ces références, ou leur absence, ne doivent pas être considérées comme un indicateur que leurs propriétaires respectifs n'entendent pas faire valoir leurs droits les concernant. Nous n'avons pas l'intention d'utiliser ou d'afficher les marques commerciales et noms commerciaux d'autres sociétés pour sous-entendre une relation, une approbation ou une sponsorship nous concernant par toute autre société.

Implications liées au fait d'être une société émergente à fort potentiel de croissance (*emerging growth company*)

Collectis rentre dans la définition de « société émergente à fort potentiel de croissance », tel que ce terme est défini dans la loi « *Jumpstart Our Business Startups* » de 2012 ou Loi JOBS. En tant que société émergente à fort potentiel de croissance, nous pouvons bénéficier d'exemptions en ce qui concerne certaines obligations d'information du public et autres exigences qui sont autrement généralement applicables aux sociétés cotées, dont les dispositions suivantes :

- le fait de ne pas être obligé de respecter les obligations en matière d'attestation par un auditeur externe, conformément à la section 404 de la loi *Sarbanes-Oxley* de 2002, ou loi *Sarbanes-Oxley* ;
- seuls deux ans d'états financiers audités sont requis en plus des états financiers intermédiaires requis le cas échéant et, par conséquent, des obligations moindres en matière de communication concernant le rapport de gestion et l'analyse de la situation financière et du résultat d'exploitation ;
- dans la mesure où nous ne serions plus considérés comme un émetteur privé étranger, (1) nous bénéficierions d'un allègement des obligations d'information en ce qui concerne la rémunération des dirigeants dans nos rapports périodiques et nos demandes de procurations

(« *proxy statements* ») ; et (2) nous serions exemptés de l'obligation de procéder à un vote consultatif non contraignant portant sur la rémunération de nos dirigeants, y compris la rémunération sous forme de parachutes dorés.

Nous pouvons bénéficier de ces exemptions pendant un maximum de cinq ans ou jusqu'à ce que nous ne puissions plus être considérés comme une société émergente à fort potentiel de croissance. Nous cesserions d'être considérés comme une société émergente à fort potentiel de croissance au plus tôt de l'un quelconque des événements suivants : (1) le dernier jour de l'exercice au cours duquel nous enregistrons plus d'un milliard de dollars de chiffre d'affaires annuel ; (2) la date à laquelle nous entrerons dans la catégorie des « grands déposants » (*large accelerated filers*), avec au moins 700 millions de dollars d'actions ; (3) l'émission sur une période de trois ans de titres de créance non convertibles détenus par des sociétés non affiliées pour un montant supérieur à 1 milliard de dollars ; et (4) le dernier jour de l'exercice se terminant après le cinquième anniversaire de notre introduction en bourse.

Nous pouvons choisir de bénéficier de ces exemptions en partie mais non en totalité. Par exemple, la Section 107 de la Loi JOBS dispose qu'une société émergente à fort potentiel de croissance peut utiliser la période transitoire prolongée prévue à la Section 7(a)(2)(B) du *U.S. Securities Act* de 1933, ou *Securities Act*, pour se conformer à de nouvelles normes comptables ou à des normes modifiées. Étant donné que nous nous conformons, et prévoyons de continuer à le faire, aux normes comptables *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS », telles qu'établies par l'*International Accounting Standing Board*, ou « IASB », nous avons irrévocablement choisi de ne pas nous servir de cette période transitoire prolongée et, par conséquent, nous nous conformons à de nouvelles normes comptables ou à des normes révisées aux dates pertinentes auxquelles l'adoption de ces normes est requise par l'IASB. Nous avons profité d'obligations moins contraignantes en termes de divulgation dans le présent prospectus. Par conséquent, les informations qu'il contient peuvent être différentes des informations que vous recevez d'autres sociétés cotées dont vous détenez par ailleurs des titres.

Conséquences à la qualité d'émetteur privé étranger (*foreign private issuer*)

Nous sommes également considérés comme un « émetteur privé étranger ». En notre qualité d'émetteur privé étranger, nous sommes exemptés de certaines règles prévues par le *U.S. Securities Exchange Act* de 1934 ou *Exchange Act*, qui impose certaines obligations d'information au public et de procédure en ce qui concerne les demandes de procurations (« *proxy solicitations* ») aux termes de la Section 14 de l'*Exchange Act*. En outre, nos dirigeants, administrateurs et principaux actionnaires sont exemptés de la déclaration et des dispositions en ce qui concerne le recouvrement des profits à court terme (« *short-swing profit recovery* ») prévues à la Section 16 de l'*Exchange Act* et des règles prévues par l'*Exchange Act* portant sur les achats et ventes réalisés par ces derniers en ce qui concerne nos actions ordinaires. En outre, nous ne sommes pas tenus de déposer des rapports périodiques et des états financiers auprès de la SEC aussi fréquemment et aussi rapidement que les sociétés américaines dont les titres sont enregistrés conformément à l'*Exchange Act*. Par ailleurs, nous ne sommes pas tenus de nous conformer à la *Regulation FD*, qui limite la divulgation sélective d'informations importantes.

Nous pouvons profiter de ces exemptions jusqu'à ce que nous ne puissions plus être considérés comme un émetteur privé étranger. Nous cesserons d'être un émetteur privé étranger lorsque plus de 50 % de nos titres avec droit de vote en circulation seront détenus par des résidents américains et lorsque l'une quelconque des circonstances suivantes trouvera à s'appliquer : (a) la majorité de nos dirigeants ou administrateurs seront des citoyens ou des résidents américains ; (b) plus de 50 % de nos actifs seront situés aux États-Unis ou (c) notre société sera gérée de manière prépondérante aux États-Unis.

Nous avons bénéficié de contraintes réduites en termes d'obligations d'information du public et autres dans le prospectus. Par conséquent, les informations qu'il contient peuvent être différentes des informations que vous pourriez recevoir par ailleurs d'autres sociétés cotées dans lesquelles vous détenez une participation.

L'Offre

ADS que nous offrons	4 750 000 ADS.
Actions ordinaires en circulation à l'issue de cette offre	34 196 721 actions ordinaires (pouvant être porté à 34 909 221 actions en cas d'exercice intégral par les garants de leur option d'achat d'ADS supplémentaires).
Option d'achat d'ADS supplémentaires	712 500 ADS.
<i>American Depositary Shares</i>	Chaque ADS représente une action ordinaire. Vous bénéficierez des droits d'un porteur d'une ADS tels que ceux-ci sont décrits dans le contrat de dépôt conclu entre notre société, le dépositaire et tous les porteurs et propriétaires bénéficiaires (« <i>beneficial owner</i> ») d'ADS émis aux termes des présentes. Pour mieux comprendre les termes des ADS, il convient de lire attentivement la section du présent prospectus intitulée « Description des <i>American Depositary Shares</i> ». Nous vous encourageons également à lire le contrat de dépôt, qui est figuré en annexe au document d'enregistrement comprenant le présent prospectus.
Dépositaire	Citibank, N.A.
Utilisation du produit de l'offre	Nous avons l'intention d'utiliser le produit net que nous recevons de la présente offre pour développer nos propres produits candidats en immuno-oncologie, pour poursuivre la thérapeutique humaine en dehors de l'oncologie, pour faire avancer notre activité de biotechnologie agricole, et pour notre fonds de roulement et d'autres fins générales concernant l'entreprise. Voir la section du présent prospectus intitulée « Utilisation du produit » pour plus d'informations.
Facteurs de risque	Il convient de lire la section « Facteurs de risque » du présent prospectus, pour une analyse des facteurs dont il convient de tenir compte avant de décider d'investir dans les ADS.
Symbole proposé pour la négociation de nos ADS sur le Nasdaq Global Market :	« CLLS »
Symbole pour la négociation de nos actions ordinaires sur le marché Alternext d'Euronext à Paris :	« ALCLS »
Le nombre d'actions ordinaires qui sera en circulation après cette offre est basé sur le nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2014 lequel exclut :	
· l'émission de 22 153 actions ordinaires émises postérieurement au 31 décembre 2014 sur exercice de 21 333 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise exerçables ;	

- l'émission le 19 mars 2015 de 70 000 actions gratuites dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites de 2013 ;
- 363 411 actions ordinaires pouvant être émises sur exercice de bons de souscription d'actions (BSA) et de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) à des prix d'exercice moyens pondérés de 10,40 € par action et 13,15 € par action, respectivement, et des actions gratuites pour lesquelles la période d'acquisition n'a pas encore expiré ;
- 50 000 actions gratuites attribuées en 2015, dans des conditions similaires à celles du plan d'attribution d'actions gratuites de 2014, pour lesquelles la période d'acquisition n'a pas encore expiré ;
- 1 395 000 actions ordinaires pouvant être émises sur exercice par Kepler Capital Markets SA des Bons Kepler, conformément aux Instructions de la Société et aux termes de l'*equity line (Contingent Equity Line Facility)* détaillés dans la section « Description of Share Capital » du F-1.
- 50 000 actions ordinaires pouvant être émises sur exercice par Trout Capital LLC de bons de souscription d'actions (BSA) à un prix d'exercice de 6,00 € par action;
- 7 354 930 actions ordinaires pouvant être émises ultérieurement sur exercice ou conversion d'options de souscription ou d'achat d'actions, de bons de souscription d'actions, d'actions gratuites ou d'actions de préférence qui pourraient être attribuées ou émises, selon le cas, à nos administrateurs, dirigeants, salariés, censeurs, consultants ou conseils dans le cadre d'une délégation de compétence consentie au conseil d'administration par nos actionnaires.
- 44 129 580 actions ordinaires pouvant être émises ultérieurement par le conseil d'administration dans l'hypothèse où ce dernier ferait usage de la délégation de compétence qui lui a été consentie par nos actionnaires aux fins d'augmenter le capital social avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires;
- 2 000 000 actions ordinaires pouvant être émises sur exercice d'options de souscription ou d'achat d'actions lesquelles devraient être attribuées à la date de ce prospectus ou ultérieurement à un prix d'exercice qui sera égal au prix des ADS offertes en vertu de ce prospectus au profit de certain dirigeants et salariés à déterminer par le conseil d'administration ;
- 250 000 actions ordinaires pouvant être émises sur exercice de bons de souscription d'actions lesquels devraient être attribués à la date de ce prospectus ou ultérieurement à un prix d'exercice qui sera égal au prix des ADS offertes en vertu de ce prospectus au profit de certain administrateurs non-exécutifs et d'un ou plusieurs consultants à déterminer par le conseil d'administration ; et
- 460 400 actions gratuites pouvant être attribuées à la date de ce prospectus ou ultérieurement au profit de certains dirigeants et salariés à déterminer par le conseil d'administration, étant précisé que ces attributions deviendraient effectives à la date de la présente offre ou ultérieurement.

Sauf mention contraire, les informations du présent prospectus ne prévoient :

- aucun exercice des options de souscription ou d'achat d'actions, actions gratuites et bons énumérés ci-dessus ; et
- aucun exercice par les garants de leur option d'achat d'ADS supplémentaires.

Résumé des données financières

Les comptes consolidés résumés présentés ci-après reprennent les comptes d'exploitation pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2013 ainsi que des données bilantielles au 31 décembre 2013. Ils ont été obtenus à partir de nos états financiers consolidés audités. Ces derniers ont été préparés conformément aux normes comptables *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS », telles qu'établies par l'*International Accounting Standing Board*, ou « IASB ».

Les comptes consolidés résumés concernant les comptes d'exploitation pour les six mois clôturés les 30 juin 2013 et 2014 ainsi que certaines données bilantielles au 30 juin 2014 ont été obtenus à partir de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités. Ces derniers ont été préparés sur la même base que nos états financiers consolidés audités et comprennent tous les ajustements courants normaux que nous jugeons nécessaires pour donner une image fidèle de notre position financière et de notre résultat d'exploitation aux dates et pour les périodes présentées.

Le résumé suivant des données financières consolidées pour les périodes et aux dates indiquées fait référence à nos états financiers consolidés et doit être lu en se fondant sur ceux-ci et sur les notes correspondantes commençant à la page F-1 du prospectus déposé à la SEC (Security Exchange Commission), ainsi que sur les sections intitulées « *Selected financial data* », « *Management's discussion and analysis of financial condition and results of operations* » et « *Foreign currency exchange rate* » compris dans ce prospectus.

Nos résultats historiques enregistrés sur les périodes passées ne présagent pas nécessairement des résultats à venir. Nos résultats financiers intermédiaires pour les périodes présentées ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats pour une année complète ou pour toute période intermédiaire à venir.

	Exercice clos au 31 décembre		
	2013	2014	
	Milliers d'euros	Milliers d'euros	Milliers de USD (1)
Etat du résultat global			
Produits d'exploitation	12 724	26 453	32 011
Charges d'exploitation:			
Coût des redevances	-542	-3 035	-3 673
Frais de recherche et de développement	-17 844	-14 407	-17 434
Frais administratifs et commerciaux	-19 034	-13 114	-15 869
Autres produits opérationnels	478	-	-
Plan de sauvegarde de l'emploi	-1 865	-491	-594
Autres charges opérationnelles	-445	-651	-788
Résultat opérationnel	-26 528	-5 245	-6 347
Résultat des activités cédées	-29 580	-2 822	-3 415
Résultat financier	-312	7 095	8 586
Résultat global de la période	-56 419	-972	-1 176
Résultat de la période par action attribuable aux actionnaires de Collectis (2)			
De base et dilué (3)	-2,68	0,00	0,00
Nombres d'actions utilisées pour le calcul			
De base et dilué	20 653 912	26 071 709	26 071 709

(chiffre en milliers)

- (1) Converti uniquement pour des raisons de commodité en dollars au taux de change de 1,00 € = 1,2101 \$, correspondant au taux acheteur de la Banque de la Réserve Fédérale de New York en milieu de journée du 31 décembre 2014.
- (2) Voir la note 26 des états financiers du prospectus pour plus de détails sur le calcul du résultat de base et dilué par action ordinaire.
- (3) Les actions ordinaires potentielles pouvant être émises sur exercice des bons de souscription d'action et des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise sont anti-dilutives. Par conséquent, le résultat dilué par action est équivalent au bénéfice non dilué par action.

	Au 31 décembre 2014			
	Réel		Ajusté (1)(2)	
	Euros	USD (3)	Euros	USD (3)
Etat de la situation financière:				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	112 347	135 951	209 357	253 343
Total de l'actif	137 614	166 527	234 624	283 918
Total des capitaux propres	59 527	72 034	156 537	189 425
Total des passifs non courants	3 222	3 899	3 222	3 899
Total des passifs courants	74 865	90 594	74 865	90 594

(chiffres en milliers)

- (1) Ajusté afin de prendre en compte l'émission et la vente de 4 750 000 ADS dans la présente offre à un prix d'introduction en bourse supposé de 41,41 \$ par ADS, l'équivalent en dollar US du prix de clôture de nos actions ordinaires sur le marché Alternext d'Euronext à Paris le 23 mars 2015, après déduction des escomptes et commissions de souscription estimés et les frais d'émission estimés dont nous devons nous acquitter.
- (2) Chaque augmentation ou diminution de \$1,00 du prix d'introduction en bourse supposé de 41,41 \$ par ADS, équivalent en dollar US au prix de clôture de nos actions ordinaires sur le marché Alternext d'Euronext à Paris le 23 mars 2015, augmenterait ou diminuerait chacun des postes tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie ajustés, le total des actifs et le total des capitaux propres d'environ 4,42 millions de dollars US, en supposant que le nombre d'ADS que nous proposons, comme indiqué sur la page de couverture du présent prospectus, reste le même et après déduction des escomptes et commissions de souscription. Nous pouvons également augmenter ou diminuer le nombre d'ADS que nous proposons. Chaque augmentation ou diminution de 1 000 000 du nombre d'ADS que nous proposons augmenterait ou diminuerait chacun des postes tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie ajustés, le total des actifs et le total des capitaux propres d'environ 38,51 millions de dollars US, en supposant que le prix d'introduction en bourse reste le même et après déduction des escomptes et commissions de souscription. Les informations ajustées commentées ci-dessus ne sont fournies qu'à titre d'illustration et seront ajustées sur la base du prix d'introduction en bourse réel et du nombre réel d'ADS que nous proposerons.
- (3) Converti uniquement pour des raisons de commodité en dollars au taux de change de 1,00 € = 1,2101 \$, correspondant au taux acheteur de la Banque de la Réserve Fédérale de New York en milieu de journée du 31 décembre 2014.

Avertissement

En cas de divergences, d'ambiguïtés ou d'incohérences entre la présente traduction libre en français du F-1 modifié et sa version originale telle que déposée auprès de la Securities and Exchange Commission, cette dernière prévaut, étant précisé que Collectis, les chefs de file et teneurs de livre

associés et les co-chefs de file ne pourront en aucun cas être tenus responsables des conséquences qui pourraient résulter pour le public desdites divergences, ambiguïtés ou incohérences.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les ADS ne peuvent pas faire l'objet d'une offre ou être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement. Le F-1 déposé auprès de la SEC n'a pas encore été déclaré final par celle-ci. Les ADS ne pourront être vendues et aucune demande d'achat ne pourra être acceptée avant que le F-1 ne soit déclaré final et n'entre en vigueur. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions de Collectis dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de ce communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Collectis et à ses activités. Collectis estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le F-1 de Collectis disponible sur le site internet de la SEC (www.sec.gov), et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Collectis est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Collectis ou que Collectis ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Collectis diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.